

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN 2020

Étaient présents : M. LEMAIRE Yves, Mme PINSSON Marie-Christine, M.GRELIN Jean, Mme. FRANCOIS Emilie, M. BEVALOT Benjamin, M. BRIATTE Thomas , Mme FOULLOY Martine , M. CLEUET Philippe, M. BRUYEN Philippe ,M.BIZET Francis, M. ROUSSET Lucien, M.PLUCHARD Frédéric, Mme FRAYON Jennifer, M. L'EQUILBECS Sébastien, M. LELONG David.

Absent excusé : M. HUCHER Vincent

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MAI 2020

Madame la Maire donne lecture du procès-verbal du 25 Mai 2020 et les membres du Conseil Municipal l'approuvent à l'unanimité.

Compte administratif 2019 - Commune

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu le compte de gestion du trésorier municipal de l'exercice 2019,

Considérant que Monsieur GRELIN Jean, adjoint au maire, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Considérant que Madame PINSSON Marie-Christine, maire, s'est retirée pour laisser la présidence à Monsieur GRELIN Jean pour le vote du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur GRELIN Jean,

Le conseil municipal, après avoir ouï l'exposé et délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

Approuve le compte administratif relatif au budget eau de l'exercice 2019 arrêté comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	337 270.08€	940 192.18€
Recettes	451 276.00€	405 699.67€
Déficit		- 534 492.71€
Excédent	+ 114 005.92	
Résultat 2019		420 486.79€

Compte tenu des résultats antérieurs, la situation des sections est la suivante :

	Résultat à la clôture 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Fonct.	813 193.15€	114 005.92€	866 266.45€
Investis.	- 60 773.74 €	- 534 492.71€	- 595 266.45€
TOTAL	752 419.41€	- 420 486.79	271 158.88€

1°) constate aussi bien pour la comptabilité principale que des identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion 2020 voté le 16 juin 2020 relatives au report au niveau, au résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice et au fonds de roulement de bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
2°) **vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

Compte de gestion 2019- SDEP

*Les membres du Conseil Municipal de CONCHY-LES-POTS,
Après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, de l'état de passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,*

*Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif 2019, voté le 16 juin 2020,
Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 et celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé et qu'il a procédé de toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,*

Considérant.....,

1°) statuant sur l'ensemble des opérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019,

2°) statuant sur la comptabilité des valeurs locatives,

- ***DÉCLARENT, à l'unanimité, que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.***

Affectation de résultats 2019 COMMUNE

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 114 005.92 €

B Résultats antérieurs reportés
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) 752 419.41 €

C Résultat à affecter
= A+B (hors restes à réaliser) 866 425.33 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement -595 266.45 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement 595 266.45€
G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2) 271 158.88 €

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019

Considérant que, conformément à la Loi n° 80.10, le Conseil Municipal a l'obligation de fixer les taux d'imposition des différents impôts directs locaux.

Vu le projet du budget primitif 2019,

Vu l'état de notification des bases d'imposition 1259 MI pour l'année 2020,

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après examen et délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de fixer ainsi le taux des quatre taxes directes locales de l'année 2020 comme suit :

Ressources fiscales	Base d'imposition	Taux	Produit
Taxe d'habitation			
Taxe foncière (bâti)	434.000	16,54	71.784
Taxe foncière (non bâti)	58.300	42,25	24.632
CFE	292.400	16,13	47.164
		Total	233.285

Compte administratif du S.D.E.P. - Exercice 2019

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
Dépenses	117 463.14€	128 919.88€
Recettes	160 783.62€	112 681.78€
Déficit		- 16 238.10€
Excédent	+ 43 320.48	
Résultat 2019	27 082.38€	

Compte tenu des résultats antérieurs, la situation des sections est la suivante :

	Résultat à la clôture 2018	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture de l'exercice 2019
Fonct.	84 214.43€	43 320.48€	113 112.13€
Investis	- 14 422.78 €	- 16 238.10€	- 30 660.88€
TOTAL	69 791.65€	27 082.38€	82 451.25€

1°) constate aussi bien pour la comptabilité principale que des identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion 2019 voté le 16 JUIN 2020 relatives au report au niveau, au résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice et au fonds de roulement de bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

2°) **vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.**

Compte de gestion du S.D.E.P. - Exercice 2019

*Les membres du Conseil Municipal de CONCHY-LES-POTS,
Après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des*

comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, de l'état de passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte administratif 2018, voté le 12 avril 2019,

- Page 3 -

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 et celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé et qu'il a procédé de toutes les opérations qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant.....,

1°) statuant sur l'ensemble des opérations du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019,

2°) statuant sur la comptabilité des valeurs locatives,

- **DÉCLARENT, à l'unanimité, que le Compte de gestion dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.**

Affectation de résultats du S.D.E.P.

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

a. <u>Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	43 320.48 €
dont b. <u>Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :</u>	0.00 €
c. <u>Résultats antérieurs de l'exercice</u>	69 791.65 €
D 002 du compte administratif (si déficit)	
R 002 du compte administratif (si excédent)	
Résultat à affecter : d. = a. + c. (1)	113 112.13 €
(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
e. <u>Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	-30 660.88 €
f. <u>Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	0.00 €
Besoin de financement = e. + f.	-30 660.88 €
AFFECTATION (2) = d.	113 112.13 €
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)	0.00 €
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	30 660.88 €
3) Report en exploitation R 002	82 451.25 €

Budget principal et budget annexe de l'eau de l'exercice 2020

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 applicable au budget principal,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49 applicable au budget annexe du service des eaux,

Considérant le projet du budget primitif de l'exercice 2020 du budget principal et du budget annexe présenté par Monsieur le Maire, soumis au vote par nature avec présentation fonctionnel,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'adopter les budgets primitifs pour l'exercice 2020 tel que décrit dans les documents annexés et conformément aux tableaux ci-dessous :

- **au niveau du chapitre pour la section d'investissement**
- **au niveau du chapitre pour la section d'investissement**

Le budget principal, pour l'exercice 2020, est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1.160.220€	2.570.076€
Recettes	1.160.220€	2.570.076€

Le budget annexe du Service des Eaux, pour l'exercice 2019, est équilibré en recettes et en dépenses aux montants de :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	177.005€	151.583€
Recettes	177.005€	151.583€

PROPOSITION D'EMPRUNT DU CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le Crédit Agricole Brie Picardie d'AMIENS propose une ligne de trésorerie en taux variable indexé sur Euribor 3 mois + 0,93% sur un montant maximum de 1.000.000€ dans le cadre de la construction d'une école de 3 classes, d'un accueil périscolaire, d'une maison médicale, d'une mairie et de locaux annexes. Il précise que la durée maximale est de 12 mois à compter de la date de signature du contrat.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'Assemblée délibérante accepte la proposition du Crédit Agricole Brie Picardie d'AMIENS pour une ligne de trésorerie en taux variable indexé sur EURIBOR 3 mois + 0,93% pour financer les travaux de la construction d'une école de 3 classes, d'un accueil périscolaire, d'une maison médicale, d'une mairie et de locaux annexes et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à ce dossier. Le Conseil municipal précise qu'une phase de consolidation pourra être mise en place en fonction des besoins de financement à l'issue de la première phase (préfinancement).

Questions diverses :

- Signature d'une convention avec le SEZEO pour la rénovation de l'éclairage public dans l'ensemble de la commune pour un montant de 33009.00€. La participation financière de la commune est estimée à 5627.35€ HT. Le Conseil Municipal donne son accord à Madame la maire pour signer la convention financière entre le SEZEO et la Commune.
- Sébastien CARLIER récupère les anciennes lanternes
- Le conseil municipal demande l'achat d'un défibrillateur à la salle polyvalente.
- Madame la Maire informe le conseil municipal que la clôture de la station d'épuration a fait l'objet d'un vol et doit être remplacée. Elle présente un devis de l'entreprise CLAUSSMANN

pour la pose et remise en état de la clôture pour un montant de 1960.00€ HT. Le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents d'accepter le devis et autorise Madame la maire à signer le devis de l'entreprise CLAUSSMANN.

- Madame la maire informe le Conseil municipal, qu'elle souhaite prendre contact avec Monsieur BACLET David, ancien boulanger dans la commune pour éventuellement la pose d'un distributeur de pains ,qui serait ravitaillé par Monsieur BACLET David.
- Il est envisagé l'abattage des peupliers situés derrière l'église, à la place, création d'un plan d'eau
- Distribution des masques de la CCPS.
- Reprise du journal trimestriel le Conchylien.
- Madame la maire informe les membres du Conseil municipal de l'avancée des travaux du groupe scolaire, maison médicale et cabinet des infirmiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.